



Direction  
Santé  
et conditions  
de travail

## La lettre d'actualité de la DSCT Octobre 2020 - N°5

### Sommaire

- Facturation "Santé au travail"
- Prestation d'Appui Spécifique
- Conditions de travail des aides à domicile
- Infos + : financement des masques inclusifs



La convention  
santé au travail

### Campagne de facturation de la Santé au travail

Si votre collectivité a conventionné avec notre Direction pour la Santé au travail, vous serez prochainement destinataire d'un courrier d'appel à déclaration.

Cette déclaration sert de base au calcul de la **facturation annuelle**. Elle doit être remplie directement sur le [portail santé au travail](#)

#### Les agents intercommunaux

- Ils ne sont **facturés qu'une fois**, dans la commune où ils font le plus d'heures et donc ils ne doivent être **comptabilisés que dans l'effectif total** de cette collectivité.



- Ils doivent par contre figurer sur **la liste des agents actifs de toutes les collectivités où ils travaillent.**

Une FAQ est disponible sur le portail santé au travail, après connexion.

Notice portail médecine

## Prestation d'Appui Spécifique (PAS)

L'intégration ou le maintien dans l'emploi d'un **travailleur reconnu handicapé** peuvent être facilités par le déclenchement d'une **PAS**.

**Cette prestation gratuite** déclenche l'intervention d'un prestataire **expert du handicap** qui permettra une adaptation optimale du poste de travail.

Ils peuvent également intervenir au domicile des agents en télétravail.



PAS : Pour qui ? Comment ?



En savoir plus sur ce projet

## Amélioration des conditions de travail des aides à domicile

La CDG 64 souhaite **mettre en œuvre un projet** permettant de répondre aux problématiques des conditions de travail des aides à domicile.

**Une Chargée de mission aides à domiciles**, étudiante en Master 2 Cadre du secteur sanitaire, social et médico-social a été recrutée en apprentissage au sein de la Direction Santé et conditions de travail pour une période d'un an.

Infos +

## Financement des masques inclusifs

**Masques inclusifs** : des mesures exceptionnelles de prise en charge pour soutenir l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap



Plus d'informations sur la page dédiée du FIPHFP

Direction Santé et conditions de travail  
Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques

[Direction-sante@cdg-64.fr](mailto:Direction-sante@cdg-64.fr)

© 2020 CDG 64

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)